

# Groupe Travail Ring

Responsable: Eric VOLLE - Quartier Soulier - 26400 - ALLEX

2 04 75 40 47 64 - 06 14 14 41 45 - ■ volle.ericgtr@orange.fr - http://gtr.cun-cbg.com

20170411 CR EV ML BC JLC

# FICHE D'INFORMATION à retourner au juge 10 jours avant le concours

Date du concours :		Clul	organisateur:	Code HA :	
Nombre de participants :	CSAU	BREVET	RING 1	RING 2	RING 3
Chien blanc licencié:					
Terrain du club :	Stade	e: Terrain	aménagé (joindre l	'autorisation de la I	$ODPP$ ): $\square$
_	HON	MMES ASSISTAN	TS DU CONCOU	RS	
Nom	Prénom	Club	Licence N°	Date de sélection	Niveau
Réception du juge	:				
				Willo :	
				Ville :	
	e du juge / lieu du co		e plus rapide" Alle	r / Retour + 50 km =	
		ORGANISATION	DU CONCOURS		
Secrétariat manuel	Secrétariat	Sonorisation	Micro HF	Traçage plâtre	Traçage peinture
					•

Gestion Sélectifs
Eric VOLLE
Quartier Soulier
26400 - ALLEX

Tel: 04 75 40 47 64 – 06 14 14 41 45

Secrétaire
Rapport de jugement
Cathy ROTBART
7, allée René Cuiry
76420 - BIHOREL

Tel: 02 35 59 72 27 - 06 63 05 82 69

Gestion DOM-TOM
Gestion GP + Coupe des Clubs
Murphy LAUNAY
La Veyssière
24510 - SAINTE ALVERE
Tel: 06 18 42 56 99

murphy.launay@bbox.fr

Gestion des Juge

Bernard CHEVALIER 28 bis, route du Coin 42400 - SAINT-CHAMOND Tel : 04 77 22 23 21 – 06 07 11 75 62 Fax : 04 77 22 84 62 Gestion des Hommes Assistants

Jean-Luc COURTEILLE 57, chemin des Sables 38460- SAINT ROMAIN DE JOLIONAS

Tel: 06 11 50 73 83



POUR L'AMÉLIORATION DES RACES DE CHIENS EN FRANCE
155, avenue Jean Jaurés - 93535 AUBERVILLIERS Cedex - FRANCE - Tel.: +33 (0)1 49 37 54 00 - Fax : +33 (0)1 49 37 01 20 - Fax Lof : +33 (0)1 49 37 55 99 www.centrale-canine.fr

#### Concernant le nombre de concurrents :

Le nombre de concurrents admis à participer journellement aux différentes épreuves de Ring sera fonction des plages horaires ci-dessous :

- Horaire d'hiver : du 1/11 au 28/2 = 7 heures.
- Horaire d'été : du 1/3 au 31/10 = 9 heures.

On considère qu'il faut à un Juge, par chien, battements compris :

- 15 minutes pour faire passer un Brevet
- 20 minutes pour faire passer un chien en échelon I
- 30 minutes pour faire passer un chien en échelon II
- 40 minutes pour faire passer un chien en échelon III

Il appartient aux organisateurs d'un concours, en fonction du minutage, **chien en blanc compris**, de répartir par échelon le nombre maximum de chiens à inscrire, priorité devant être donnée aux chiens de l'échelon III.

#### Précision:

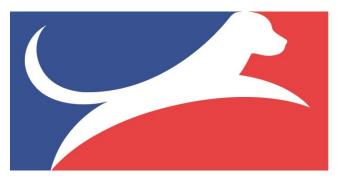
Il est admis que les Brevets, au sein d'un même concours, puissent être jugés le vendredi à la condition que le juge officiant à cette occasion ne soit pas le même que celui appelé à juger les autres épreuves dudit concours.

NOMBRE DE CONCURRENTS AUTORISES												
Nombre avec chien blanc :	Catégorie :	Minutes :	Total en minutes :	Total en heures :								
	C.S.A.U	10										
		Vendredi :										
	C.S.A.U	10										
	BREVET	15										
	RING 1	20										
	RING 2	30										
	RING 3	40										
		Samedi :										
	C.S.A.U	10										
	BREVET	15										
	RING 1	20										
	RING 2	30										
	RING 3	40										
		Dimanche:										
	Total Général :											

#### Quelques rappels:

- Tout chien y compris le chien en blanc doit être titulaire d'une licence mordante valide.
- Une étiquette doit être collée pour chaque échelon et pour chaque jour de passage sur les feuilles de rapport (y compris les chiens en blanc).
- Un chien en blanc est obligatoire pour chaque échelon et pour chaque jour de passage.
- Un même conducteur ne peut avoir que 2 chiens concourant dans un même échelon (hors chiens en blanc et brevet). Outre ces deux chiens dans le même échelon, ce même conducteur peut avoir comme chien blanc :
  - o un chien ne participant pas du tout au brevet ou au concours
  - o un chien qui a terminé son parcours
- Un même chien conduit par son propriétaire ou un autre conducteur ne peut pas effectuer un chien en blanc s'il est concurrent en brevet, échelon 1, 2 ou 3 à moins qu'il n'ait déjà concouru (sauf pour les sélectifs et championnats où des prescriptions spéciales sont mises en place).
- 1<sup>er</sup> exemple : un chien engagé en échelon 3 ne peut pas effectuer le chien blanc en brevet, échelon 1 ou 2. **Cependant s'il a** déjà concouru, il pourra effectuer cette prestation.
- 2<sup>ème</sup> exemple : un chien engagé en échelon 2 ne peut effectuer le chien en blanc ni au brevet, ni en échelon 1, ni en échelon 2, mais c'est possible en échelon 3 ; de même que sur un concours échelon 3 sur 2 jours, étant passé le samedi il peut faire le chien blanc le dimanche.
- Un juge ne peut pas conduire de chien en blanc dans un concours où il officie.

Il est donc autorisé qu'un conducteur engagé dans le concours puisse conduire en chien en blanc, un chien ne participant pas aux épreuves quel que soit l'échelon (sauf pour les sélectifs et les championnats).



# CENTRALE

COMMISSION
D'UTILISATION
NATIONALE
CHIENS DE BERGER
ET DE GARDE
GROUPE TRAVAIL
RING

Coupe Régionale ou Territoriale des Clubs

Grand Prix S.C.C.

RING 1 et 2

des Clubs Champions



CENTRALE
FÉDÉRATION NATIONALE AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
CANINE RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

### **Présentation**

#### <u>La Coupe Régionale ou Territoriale des Clubs,</u> <u>Le Grand Prix SCC Ring 1 et 2 des Clubs Champions, c'est quoi ?</u>

Il s'agit d'une compétition dont le but est de valoriser les clubs et les chiens de toutes races concourant aux échelons intermédiaires (Ring I et II).

Une Coupe Régionale ou Territoriale des Clubs sera organisée annuellement par chaque Association Canine Territoriale.

Le Grand Prix SCC Ring 1 et 2 des Clubs Champions sera organisé chaque troisième week-end de juin à l'occasion du championnat de France en Ring (organisé en 2018 par la Canine Languedoc-Roussillon à Narbonne, les 16 et 17 juin).

La période de sélection court sur un an : le dernier concours comptant pour la qualification sera toujours le 1<sup>er</sup> week-end du mois de mai de l'année en cours. (Pour la saison 2017/2018 les concours pris en compte pour le Grand Prix S.C.C. RING 1 et 2 des Clubs Champions 2018 seront ceux du 7 mai 2017 au 6 mai 2018).

#### Comment fonctionne cette compétition ?

Le club vainqueur de chaque Coupe Régionale ou Territoriale sera sélectionné pour participer au classement national du Grand Prix S.C.C. RING 1 et 2 des Clubs Champions.

Les 10 meilleures équipes nationales se qualifieront aux points pour y représenter leur région.

Pour les Associations de Race 10 équipes seront admises.

#### Quels sont les clubs qui peuvent participer à cette compétition ?

Tous les clubs, habilités au mordant, peuvent présenter une ou plusieurs équipes classées dans l'échelon présenté.

Ces équipes seront composées de deux chiens, qui concourent en échelons intermédiaires.

Les équipes peuvent donc être composés de : deux chiens ring I, ou d'un chien Ring I et d'un chien Ring II, ou encore de deux chiens ring II.

Les équipes mixtes sont autorisées.

#### Comment se fait le classement de chaque équipe ?

On additionne le pointage des deux chiens de l'équipe et on le divise par 4 (si l'équipe est composée de deux chiens ring I), par 5 (si l'équipe est composée d'un chien ring I et d'un chien ring II), par 6 (si l'équipe est composée de deux chiens ring II). On obtient une moyenne sur 100 qui fera l'objet du classement.

#### Exemple:

#### • Deux chiens ring I:

Résultats concours :  $185,500 (1^{er} \text{ chien}) + 194,200 (2^{em} \text{ chien}) = 379,700$ 

Classement: 379,700 : 4 = 94,925

• Un chien ring I et un chien ring II:

Résultats concours :  $185,500 (1^{er} \text{ chien}) + 276,700 (2^{em} \text{ chien}) = 462,200$ 

Classement: 462,200 : 5 = 92,440

• Deux chiens ring II:

Résultats concours :  $276,200 (1^{er} \text{ chien}) + 296,100 (2^{eme} \text{ chien}) = 572,300$ 

Classement: 572,300 : 6 = 95,383

Ce système de calcul permet aux clubs de présenter des équipes composées à leur convenance et suivant leurs disponibilités.

#### **Associations de Race:**

Tous les Présidents des Associations de Races « autorisées au mordant » en France peuvent présenter une équipe et une seule, classée dans l'échelon présenté, qu'elle ait ou non participé à une Coupe Régionale ou Territorial des Clubs.

#### Concrètement les Coupes Régionales ou Territoriales se passent comment ?

Dans chaque Association Canine Territoriale, une Coupe Régionale ou Territoriale des Clubs sera organisée sur un week-end. 17 équipes (soit 34 chiens) pourront participer. La meilleure équipe (binôme maitre-chien du même club) sera proposée pour le Grand Prix SCC Ring 1 et 2 des Clubs Champions.

Pour les régions à fort potentiel (plus de 17 clubs participants), deux concours pourront être organisés à des dates différentes. Il ne sera pas obligatoire d'avoir les mêmes juges et hommes assistants, bien que cela soit conseillé afin de conserver une certaine équité. Dans ce cas, les deux meilleures équipes seront proposées pour le Grand Prix SCC Ring 1 et 2 des Clubs Champions.

Tous les chiens de I concourront à la suite, puis tous les chiens de II.

Dans un souci d'équité, il est recommandé de choisir des H.A hors Territoriale : un en niveau I, le second en niveau II. Le juge devra lui aussi être choisi hors Territorial.

Pour les Coupes Régionales ou Territoriales des Clubs, le GTR rappelle aux organisateurs de ces Coupes que **les équipes doivent être constituées avant le début de la compétition** et qu'une liste de ces équipes doit être remise à cet effet au juge officiant sur le concours avant que celui-ci commence.

#### Et le Grand Prix SCC Ring 1 et 2 des Clubs Champions alors ?

Il sera organisé le week-end du Championnat de France en Ring de chaque année. 21 équipes (soit 42 chiens et conducteurs) maximum y seront représentées.

Un classement national sera établi:

• Les 10 meilleures équipes de clubs vainqueurs de leur Coupe Régionale ou Territorial se qualifieront aux points obtenus lors de la coupe des clubs organisée par leur régionale pour représenter leur club et leur région au Grand Prix SCC Ring 1 et 2 des Clubs Champions.

- 10 Associations de race pourront être représentées (si il y a moins de 10, ce sont les équipes des régions qui seront qualifiées par ordre de classement pour arriver en fait à un total de 21 équipes maximum).
- 1 équipe issue du Championnat des DOM-TOM composée du meilleur chien en 1 et en 2, ayant obtenu le qualificatif "Excellent" au Championnat des DOM-TOM (les inscriptions individuelles étant exclues)..

Si l'un des deux n'a pas obtenu le qualificatif "Excellent", l'équipe sera composée de 2 conducteurs du même échelon, tous les 2 devant avoir obtenus le qualificatif "Excellent".

Ce ne sera pas une obligation pour le vainqueur du ring 1 ou du ring 2 de participer au Grand Prix SCC.

Si le vainqueur d'un des deux échelons ne veut pas participer (peu importe les raisons) c'est le suivant qui participe.

Rappel du C.R. de la CUN-CBG du 12/07/2016 approuvé par le Comité SCC du 27/09/2016, complété par le C.R. de la CUN-CBG du 18/11/2016 approuvé par le Comité SCC du 6/12/2016 :

Participation au Grand Prix SCC:

Le GTR propose qu'à partir du 27 juin 2016 la participation d'une équipe au grand prix SCC ne soit possible que deux fois dans le même échelon. Ensuite, obligation de se présenter à l'échelon supérieur (Pas de restriction quant à la participation d'un concurrent au championnat des DOM-TOM. Celui-ci peut engager son chien dans l'échelon de son choix toutes les fois qu'il le souhaite).

Les chiens en blanc seront désignés par l'organisateur de la coupe des clubs GP SCC. Ils peuvent être réalisés par les 2 chiens terminant seconds lors du championnat DOM TOM (2ème de l'échelon 1 et 2ème de l'échelon 2).

Comme certains chiens auront changé de niveau et que cette compétition à pour but la valorisation des clubs, les gagnants des Coupes Régionales ou Territoriales pourront recomposer leurs équipes à leur convenance jusqu'à l'inscription. Une fois l'inscription envoyée plus aucun changement ne sera possible.

Le club qui totalisera le plus de points en suivant le même mode de calcul que lors des Coupes Régionales ou Territoriales sera déclaré Club Champion.

Les résultats de la coupe régionale ou territoriale des clubs devront être envoyés à M Murphy LAUNAY membre du GTR : murphy.launay@bbox.fr

Cet envoi sera effectué par le juge officiant lors de la Coupe des Clubs de chaque région.

Les 10 meilleures équipes nationales et l'équipe des DOM-TOM qualifiées, seront contactées par le GTR.

Les clubs de race devront faire parvenir leurs inscriptions avant la date limite indiquée ci-dessous : 11 mai 2017.

# La coupe des clubs

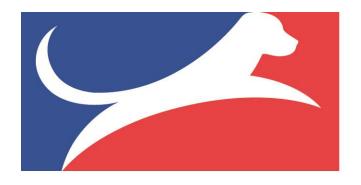


### Feuille d'engagement pour la Coupe Régionale ou Territoriale des Clubs

rticiper à la coupe régionale des clubs :
Ce chien participera à la compétition  En échelon 1  En échelon 2
Ce chien participera à la compétition  En échelon 1  En échelon 2
Signature du 2 <sup>ème</sup> Conducteur :

En plus de cette feuille dûment remplie, il vous est demandé de joindre une photocopie du certificat antirabique pour chacun des deux chiens.

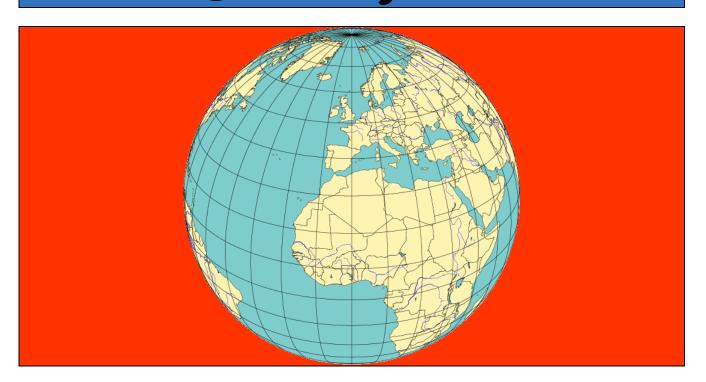
Seuls les engagements remplis et signés par les présidents des Clubs ou des Clubs de Race seront pris en compte.



# CENTRALE Canine

COMMISSION
D'UTILISATION
NATIONALE
CHIENS DE BERGER
ET DE GARDE
GROUPE TRAVAIL
RING

# Coupe Intercontinentale de Ring Français (additif nº1)





POUR L'AMÉLIORATION DES RACES DE CHIENS EN FRANCE 155, avenue Jean Jaurés - 93535 AUBERVILLIERS Cedex - FRANCE - Tel.: +33 (0)1 49 37 54 00 - Fax : +33 (0)1 49 37 01 20 - Fax Lof : +33 (0)1 49 37 55 99 www.centrale-canine.fr

CENTRALE FÉDÉRATION NATIONALE AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE CANINE RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

#### Règlement de la Coupe Intercontinentale de Ring Français

#### Additif N°1 en date du mardi 27 juin 2017

#### <u>2.</u> <u>Conditions de participation des équipes nationales.</u>

#### Pour les pays n'ayant pas d'organisation nationale gérant le Ring Français :

"Les concurrents de nations étrangères souhaitant s'inscrire à la Coupe Intercontinentale de Ring Français, <u>et</u>, dont le pays n'a pas de fédération de ring, devront envoyer leur engagement individuel à Murphy LAUNAY, membre du GTR, accompagné de :

- PHOTOCOPIES DU CARNET DE TRAVAIL (page de garde ainsi que les pages concernées entières et lisibles)
- PHOTOCOPIES DES FEUILLES DE POINTAGE des concours effectués en 2016 et 2017
- PHOTOCOPIE CARTE D'IENTIFICATION
- JUSTIFICATIF DE NATIONALITE
- NUMERO DE PORTABLE ET ADRESSE MAIL PARFAITEMENT LISIBLES

Proposition validée par la CUN-CBG: Pour une prochaine édition de la Coupe Intercontinentale, il sera nécessaire que les concurrents représentants les pays étrangers soient bien domiciliés dans ces pays.

Le G T Ring en fonction du nombre d'inscrits individuels, composera une équipe en tenant compte de la composition idéale :

- 2 chiens inscrits en échelon 1
- 1 chien inscrit en échelon 2
- 2 chiens inscrits en échelons 3

et de la qualité des chiens proposés.

Il informera ensuite les compétiteurs n'ayant pas de fédération de Ring Français dans leur pays, s'ils sont ou non sélectionnés dans la composition de l'équipe"

La désignation des membres constituant les équipes nationales ressort de la seule responsabilité des nations participantes, chacune pour ce qui la concerne, en fonction de ses propres critères de sélection ou de choix. En tout état de cause, les concurrents étrangers devront être résidents fiscaux dans ce pays.

#### A. Composition d'une équipe nationale:

Chaque équipe nationale sera constituée de :

- 5 chiens inscrits en échelon 1 ou 2 ou 3.

La composition de l'équipe française est la suivante :

- 2 chiens inscrits en échelon 1 (les deux premiers du GP SCC 2017)
- 1 chien inscrit en échelon 2 (le premier du GP SCC 2017)
- 2 chiens inscrits en échelons 3 (les deux premiers du Championnat de France 2017).

#### 🖒.Règles particulières.

Pour donner une chance à chaque équipe de 5 chiens, en respectant ainsi le nombre des exercices et les difficultés de chaque échelon, un "handicap" de 5 % en échelon 1 et de 2 % en échelon 2 minoreront le % de points obtenus. Il n'y a pas de handicap pour l'échelon 3.

Voir exemples ci-dessous:

Equipe 1	Echelon	Points	Sur	% initial	Handicap	Résultat	Classement	
Chien A	1	184,250	200	92,13%	5,00%	87,519		
Chien B	1	188,152	200	94,08%	5,00%	89,372		
Chien C	2	276,325	300	92,11%	2,00% 90,266		1	
Chien D	3	3 368,000 400 92,00% 0,00%		0,00%	92,000			
Chien E	3	3 359,400 400 89,85% 0,00%		0,00%	89,850			
·		TOTA	L			449,007		
Equipe 2	Echelon	Echelon Points Sur % initial Handica		Handicap	Résultat	Classement		
Chien A	1	182,953	200	91,48%	5,00%	86,903		
Chien B	1	182,150	200	91,08%	5,00%	86,521	4	

Chien C	Chien C 1 177,231 200 88,62% 5,00% 84,185											
Chien D	2	228,654	300	76,22%	2,00%	84,185						
Chien E	3	381,275	400	95,32%	0,00%	74,694						
Cilleir	3	TOTA		33,32/0	0,00%	95,319						
Equipe 3	Echelon	Points	Sur	% initial	Handicap	<b>427,621</b> Résultat	Classement					
Chien A	1	168,985	200	84,49%	5,00%	80,268	Ciasseriieire					
Chien B	1	192,326	200	96,16%	5,00%	91,355						
Chien C	1	187,456	200	93,73%	5,00%	89,042	2					
Chien D	1	169,543	200	84,77%	5,00%	80,533	3					
Chien E	2	280,280	300	93,43%	2,00%	91,558						
		TOTA	L		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	432,755						
Equipe 4	Echelon	Points	Sur	% initial	Handicap	Résultat	Classement					
Chien A	1	154,589	200	77,29%	5,00%	73,430						
Chien B	1	178,963	200	89,48%	5,00%	85,007						
Chien C	1	186,321	200	93,16%	5,00%	88,502	7					
Chien D	1	168,895	200	84,45%	5,00%	80,225	/					
Chien E	1	190,657	200	95,33%	5,00%	90,562						
		TOTA	L			417,727						
Equipe 5	Equipe 5 Echelon		Sur	% initial	Handicap	Résultat	Classement					
Chien A	1	164,235	200	82,12%	5,00%	78,012						
Chien B	2	268,752	300	89,58%	2,00%	87,792						
Chien C	2	275,362	300	91,79%	2,00%	89,952						
Chien D	3	345,653	400	86,41%	0,00%	86,413	5					
Chien E	3	326,145	400	81,54%	0,00%	81,536						
		TOTA	\L			423,705						
Equipe 6	Echelon	Points	Sur	% initial	Handicap	Résultat	Classement					
Chien A	1	139,995	200	70,00%	5,00%	66,498						
Chien B	1	182,582	200	91,29%	5,00%	86,726						
Chien C	2	265,469	300	88,49%	2,00%	86,720	6					
Chien D	2	286,521	300	95,51%	2,00%	93,597	U					
Chien E	3	345,741	400	86,44%	0,00%	86,435						
	TOTAL											
Equipe 7	Echelon	Points	Sur	% initial	Handicap	Résultat	Classement					
Chien A	1	185,357	200	92,68%	5,00%	88,045						
Chien B	2	269,584	300	89,86%	2,00%	88,064						
Chien C	2	275,362	300	91,79%	2,00%	89,952	7					
Chien D	2	258,230	300	86,08%	0,00%	84,355	_					
Chien E	3	356,853	400	89,21%	0,00%	89,213						
		TOTA	\L			439,629						

<sup>©</sup> Diverses formes possibles pour la constitution d'une équipe nationale :

<sup>5</sup> chiens au total provenant des échelons 1, 2 et 3.

<sup>\*</sup>La constitution d'une équipe nationale est limitée à 5 chiens maximum.



# Groupe Travail Ring

Responsable: Eric VOLLE - Quartier Soulier - 26400 - ALLEX

**2** 04 75 40 47 64 – 06 14 14 41 45

volle.ericgtr@orange.fr

http://gtr.cun.cbg.com

20170524 CR EV BC JLC ML

# CALENDRIER DES SELECTIFS - DOM-TOM - FINALE - GP SCC - SELECTION DES HA NIVEAU 3 - 2018

	10/11	17/18		31 Mars	07/08	14/15	21/22	28/29	05/06		19/20	9/10	16/17	16/17
	Mars	Mars	Mars	01 Avril	Avril	Avril	Avril	Avril	Mai	Mai	Mai	Juin	Juin	Juin
Groupe 1			X				X				X	D	F	
Groupe 2			X	R			X	R			X	O	I	Grand
Groupe 3		X		E		X		E		X		M	N	Prix
Groupe 4	X			P	X			P	X			-	A	SCC
Groupe 5	X			O	X			O	X			T	L	
Groupe 6	X			S	X			S	X			O	Е	
Groupe 7		X				X				X		M	N 1	
Groupe 8		X				X				X		Narbonne 11	Narbonne 11	Narbonne 11
	Dernier pré-sélectif 17 et 18 Février 2018							Dernier concours GP SCC 5 et 6 Mai 2018					8	

SELECTION DES HA NIVEAU 3 A MAUGUIO 21, 22 et 23 Septembre 2018

Responsable du Groupe
Gestion Sélectifs
Eric VOLLE
Quartier Soulier
26400 - ALLEX

Tel: 04 75 40 47 64 – 06 14 14 41 45 volle.ericgtr@orange.fr

Secrétaire
Rapport de jugement
Cathy ROTBART
7, allée René Cuiry
76420 - BIHOREL

Tel: 02 35 59 72 27 – 06 63 05 82 69 cassiopeek@aol.com Gestion DOM-TOM
Gestion GP + Coupe des Clubs
Murphy LAUNAY
Appartement N° 5 - Râtiment 131

Appartement N° 5 - Bâtiment 1310 146, avenue Meyrie 40600 BISCAROSSE Tel: 06 18 42 56 99 murphy.launay@bbox.fr Gestion des Juge

Bernard CHEVALIER
28 bis, route du Coin
42400 - SAINT-CHAMOND
Tel: 04 77 22 23 21 - 06 07 11 75 62
Fax: 04 77 22 84 62

Gestion des Hommes Assistants

Jean-Luc COURTEILLE 57, chemin des Sables 38460- SAINT ROMAIN DE JOLIONAS

Tel: 06 11 50 73 83



POUR L'AMÉLIORATION DES RACES DE CHIENS EN FRANCE 155, avenue Jean Jaurés - 93535 AUBERVILLIERS Cedex - FRANCE - Tel.: +33 (0)1 49 37 54 00 - Fax : +33 (0)1 49 37 01 20 - Fax Lof : +33 (0)1 49 37 55 99 www.centrale-canine.fr

#### **Organisation:**

## <u>Tout organisateur de sélection devra adresser la liste des candidats inscrits au responsable des HA du GTR pour validation</u>

- **♣** 10 jours avant la date pour la formation HA
- **♣** 10 jours avant la date de la sélection des HA

#### Jury:

Un juge qualifié et sélectionneur, assisté d'un conducteur ayant présenté un chien en échelon 3 de la discipline et d'un homme assistant de niveau 3 ou 2 en activité ou ayant officié à ce niveau

#### **Formation:**

Le GTR donne libre choix d'effectué cette formation soit 15 jours ou 1 mois avant la sélection. Possibilité aussi que celle-ci soit organisée la veille de la sélection pour question de coût pour le club organisateur.

(Compte-rendu de la réunion du groupe travail ring en date du 03 septembre 2015, validé par la CUN CBG le 20/11/2015 et entériner par la SCC le 08/12/2015).

#### Tout H.A. qui se présentera à une sélection niveau 1 ou 2 devra avoir effectué une formation

#### La formation est valable 1 an à compter du jour d'obtention

#### **Objectif:**

- Présenter et expliquer,
- **♣** La réglementation sur le mordant
- Les conditions de sélection d'un HA
- Les droits et devoirs des HA
- **♣** Le règlement de ring
- La préparation physique et les tests physiques des HA qui sont demandés lors des sélections.
- ♣ Guider, orienter et améliorer le travail pratique des HA
- Faire effectuer les tests physiques requis.

#### **Sélection:**

#### Niveau 1:

### <u>Tout organisateur de sélection devra adresser la liste des candidats inscrits au responsable des HA du GTR pour validation 10 jours avant celle-ci</u>

Sélection organisée une fois par an au sein d'une ACT ou du groupe d'appartenance

Chaque concurrent devra obligatoirement présenter un chien de niveau 2 et de niveau 3. Un tirage au sort sera effectué pour le passage des concurrents et des chiens, En aucun cas un concurrent ne pourra passer son propre chien ou ceux présentés.

Un candidat se présentera **obligatoirement** à la sélection organisée par sa régionale ou par son groupe d'appartenance (concernant la régionale, le juge sélectionneur peut en faire partie, concernant le groupe le juge sélectionneur doit être hors du groupe).

#### Cas de présentation hors régionale ou hors groupe d'appartenance :

Dans tous les cas, toute dérogation doit être demandée obligatoirement au GTR

- 4 En cas d'échec <u>dans l'année</u> lors d'une sélection dans sa régionale ou son groupe d'appartenance
- ♣ Si aucune sélection n'est organisée dans la régionale ou le groupe d'appartenance du candidat

#### Jury :

Un juge qualifié et sélectionneur, assisté d'un conducteur ayant présenté un chien en échelon 3 de la discipline et d'un homme assistant de niveau 3 ou 2 en activité ou ayant officié à ce niveau

#### **Durée de la sélection :** quatre ans.

#### **Conditions de participation:**

- 4 Avoir seize ans révolus possibilité d'être présenté à la sélection avec accord parental.
- ♣ Participation aux concours officiels à partir de 16 ans révolus avec accord parental.
- ≠ Etre possesseur d'une attestation de présence à la journée de « préparation » obligatoire datant d'un an minimum.
- ≠ Etre détenteur d'un certificat de médecine sportive <u>autorisant la pratique des sports violents</u>
- Fournir une copie du carnet de santé ou pièce médicale attestant d'une vaccination antitétanique récente.
- ≠ Etre présenté par un club d'utilisation affilié à une ACT et habilité par la SCC dans le cadre des activités de mordant.
- **L** Etre détenteur <u>d'une licence HA entrainement</u> qui couvrira les risques éventuels.
- ≠ Etre en mesure de se soumettre aux conditions techniques imposées par l'organisateur de la sélection (horaires, ordres de passage, chiens accompagnateurs, costume, pistolet, balles).

La validité est fixée à la fin de la date de sélection. Exemple : sélection le 15 avril 2014, l'HA pourra officier jusqu'au 15 Avril 2018, à l'issue de cette date l'HA devra repasser une sélection niveau 1 ou niveau 2. (Voir conditions requises pour passage niveau 2)

Un HA arrivant au terme de sa sélection aura un délai d'une année pour pouvoir passer une sélection s'il remplit les conditions requises demandées pour cette sélection.

Cette période d'inactivité sera considérée comme étant hors sélection

#### Pour être sélectionné niveau 1, le candidat devra obtenir :

- à l'épreuve théorique 14 pts minimum
- à l'épreuve sportive 14 pts minimum (si le candidat n'obtient pas cette note, il ne pourra participer à l'épreuve technique)
- l'épreuve technique : 14 pts minimum

#### Secteur d'activités niveau 1:

Brevet, concours comportant les échelons 1 et 2 et en complément de l'homme assistant de niveau 2 ou 3 pour les concours en échelon 3.

L'homme assistant sélectionné niveau 1 <u>ne peut officier à l'étranger ni à l'occasion des championnats régionaux</u>

#### Niveau 2:

## <u>Tout organisateur de sélection devra adresser la liste des candidats inscrits au responsable des HA du GTR pour validation 10 jours avant celle ci</u>

Sélection effectuée une fois par an au sein du groupe d'appartenance selon le découpage géographique défini par le GTR

Chaque concurrent devra obligatoirement présenter un chien de niveau 2 et de niveau 3.

Un tirage au sort sera effectué pour le passage des concurrents et des chiens,

En aucun cas un concurrent ne pourra passer son propre chien ou ceux présentés.

Un candidat se présentera **obligatoirement** à la sélection organisée dans son groupe d'appartenance Le juge sélectionneur <u>doit être hors du groupe</u>.

#### Cas de présentation hors groupe d'appartenance :

Dans tous les cas, <u>toute dérogation devra être demandée obligatoirement au GTR et c'est celui-ci</u> <u>qui accordera l'autorisation.</u>

- En cas d'échec dans l'année d'un HA à une sélection précédente dans son groupe
- ♣ Si aucune sélection n'est organisée dans le groupe d'appartenance du candidat
- ♣ En cas de blessure grave et caractérisée avec présentation d'un certificat médical lors de la demande de dérogation

#### Jury:

Un juge qualifié et sélectionneur choisi hors groupe, assisté d'un conducteur ayant présenté un chien en échelon 3 de la discipline et d'un homme assistant sélectionné niveau 3 ou 2 en activité ou ayant officié à ce niveau

**Durée de la sélection**: quatre ans

#### **Conditions de participation:**

#### • Pour un HA niveau 1 :

Etre sélectionné depuis plus d'un an au jour de la sélection, et ayant officié dans quatre concours en ring 3 pré sélectifs (minimum 4 chiens) sous trois juges différents et avoir obtenus 4 rapports favorables (cotations égales ou supérieures à 10).

Le candidat pourra prendre ces informations auprès du responsable des HA du GTR.

#### • Pour un HA niveau 2 :

Etre sélectionné au jour de la sélection, et ayant officié dans quatre concours en ring 3 pré sélectifs (minimum 4 chiens) sous trois juges différents et avoir obtenus 4 rapports favorables (cotations égales ou supérieures à 10).

Le candidat pourra prendre ces informations auprès du responsable des HA du GTR.

Un HA arrivant au terme de sa sélection aura un délai d'une année pour pouvoir la repasser au même niveau s'il remplit les conditions requises.

Cette période sera considérée comme étant hors sélection.

Il devra dans ces conditions être en possession d'une licence entrainement

Un HA qui aura été sélectionné niveau III et qui a eu une interruption de carrière d'une durée maximal de cinq ans, peut obtenir une dérogation exceptionnelle accordée par le GTR afin que celui-ci passe directement une sélection niveau 2.

Il devra afin de passer cette sélection être en possession d'une licence HA entraînement Le GTR se réserve le droit avant d'accorder cette dérogation d'étudier le dossier de chaque homme assistant ayant fait l'objet de sanctions éventuelles de la part de la CUN CBG ou de sa régionale.

- ≠ Etre possesseur d'une attestation de présence à la journée de « préparation » obligatoire datant d'un an minimum.
- ♣ Etre détenteur d'un certificat de médecine sportive <u>autorisant la pratique des sports violents</u>
- Fournir une copie du carnet de santé ou pièce médicale attestant d'une vaccination antitétanique récente.
- ♣ Etre présenté par un club d'utilisation affilié à une ACT et habilité par la SCC dans le cadre des activités de mordant.
- 4 Etre détenteur <u>d'une licence HA concours en cours de validité</u> qui couvrira les risques éventuels.

≠ Etre en mesure de se soumettre aux conditions techniques imposées par l'organisateur de la sélection (horaires, ordres de passage, chiens accompagnateurs, costume, pistolet, balles).

### Les HA devront s'assurer en début d'année dès parution du calendrier qu'une sélection est bien organisée dans leur groupe.

Suite à la notation des HA, possibilité d'interdire au candidat de se présenter à la sélection selon les cas prévus.

(Compte-rendu de la réunion du groupe travail ring en date du 03 septembre 2015, validé par la CUNCBG le 20/11/2015 et par la SCC le 08/12/2015)

La validité est fixée à la fin de la date de sélection. Exemple : sélection le 15 avril 2014, l'HA pourra officier jusqu'au 15 Avril 2018, **à l'issue de cette date l'HA devra repasser une sélection.**Les HA devront s'assurer en début d'année dès parution du calendrier qu'une sélection est bien organisée dans leur groupe.

#### Pour être sélectionné niveau 2, le candidat devra obtenir :

- à l'épreuve théorique 14 pts minimum
- à l'épreuve sportive 14 pts minimum (si le candidat n'obtient pas cette note, il ne pourra participer à l'épreuve technique)
- l'épreuve technique : 14 pts minimum Le juge pourra reconduire le candidat niveau 1 s'il a obtenu une note entre 12 et 14 pts

#### Secteurs d'activités niveau 2 :

Brevet, épreuves comportant les échelons 1, 2 et 3, pré sélectifs et championnats régionaux. Les hommes assistants, sélectionnés niveau 2, peuvent officier à l'étranger avec l'approbation du GTR et l'autorisation de la CUN-CBG.

#### Niveau 3:

Effectuée au niveau national, sous l'égide du groupe de travail ring afin de sélectionner les HA qui officieront lors des championnats régionaux, lors des sélectifs et lors de des finales

**Fréquence :** tous les deux ans.

Jurys: désignés par le GTR.

#### **Durée de sélection :**

Le GTR fixera le nombre de candidats sélectionnés niveau 3, le nombre de candidat sélectionnés par rapport à différents critères :

**Besoins** 

♣ Nombres de candidats

**♣** Notes obtenues par les candidats

#### Les candidats pourront être sélectionné soit :

- ♣ Niveau 3 quatre ans dont (deux ans en tant que niveau 3 et deux ans en tant que niveau 2)
- **♣** Soit sélectionné niveau 2 (quatre ans)

Dans le cas d'un candidat n'ayant pas obtenu la note définie par le GTR, il ne sera pas reconduit niveau 2, il continuera à officier dans la durée lui restant en tant que niveau 2.

**Exemple**: sélectionné niveau 3 le 15/09/2012 fin de sélection niveau 3 fin octobre 2014 et fin de la sélection niveau 2 (date anniversaire) le 15/09/2016.

Concernant l'Homme Assistant remplaçant de la finale, s'il n'a pas officié, ou s'il a officié sur moins de la moitié des participants, il pourra participer à une tournée de sélectifs l'année suivante. Dans le cas contraire il ne pourra officier l'année suivante.

Le même processus sera appliqué à l'H.A. titulaire à la finale qui aura été remplacé

#### **Conditions de participation:**

- → Ouverte à tout homme assistant de niveau 2 depuis plus d'un an à la date de la sélection, ayant officié dans les deux ans qui précèdent la date de la sélection dans quatre concours en ring 3 pré sélectifs (minimum 4 chiens) sous quatre juges différents et avoir obtenus 4 rapports favorables (cotations égales ou supérieures à 10).
- Les concours (pré sélectif) des HA français ayant officié à l'étranger pourront être comptabilisés que si le juge qui officie est un juge Français et qu'il transmet bien son rapport de jugement au GTR
- Les demande de participation sont à formuler auprès du responsable des HA du GTR, accompagnée des pièces justificatives suivantes :
- **↓** Certificat de médecine sportive <u>autorisant la pratique des sports violents</u>
- **♣** Certificat de vaccination antitétanique
- ♣ Photocopie du carnet de travail. (Licence en cours de validité lors de l'envoi du dossier d'inscription

Dès lors qu'il remplit les conditions, un homme assistant niveau 2 peut se présenter autant de fois qu'il le souhaite à la sélection niveau 3.

Suite à la notation des HA (rapport défavorable), possibilité d'interdire au candidat de se présenter à une sélection selon les cas prévus

Le candidat pourra prendre ces informations auprès du responsable des HA du GTR

#### Secteur d'activités niveau 3 :

Les HA sélectionnés niveau 3 peuvent officier :

♣ Lors des championnats régionaux

Lors des concours sélectifs pour le championnat de France ainsi que pour la finale du championnat de France en ring.

#### Participation à la Finale du Championnat de France en ring :

♣ Ils seront désignés par un vote établi par les conducteurs, coordinateurs et le GTR en fonction de la qualité de leurs prestations fournies pendant les sélectifs.

#### **Cas particuliers:**

#### Sélection effectuée à l'étranger :

Un HA sélectionné à l'étranger ne pourra pas officier lors d'un concours organisé en France ou au DOM TOM

#### HA résidant à l'étranger :

Afin de pouvoir se présenter à une sélection en France, le candidat demeurant à l'étranger devra être inscrit et licencié dans un club en France ou DOM-TOM et posséder sa licence HA entraînement ou concours

#### Rapports défavorables pour tous niveaux Procédure de notation des HA:

Les modifications suivantes en cas de rapport défavorable ont été apportées et prendront effet Le 01 janvier 2016

(Compte-rendu de la réunion du groupe travail ring en date du 03 septembre 2015, validé par la CUN cbg le 20/11/2015 et par la SCC le 08/12/2015)

#### Un HA fait l'objet d'un rapport défavorable :

Il lui sera envoyé un courrier le prévenant des suites possibles encourues après un second rapport défavorable

#### Un HA fait l'objet d'un second rapport défavorable

Il lui sera envoyé un courrier le plus rapidement possible qui lui stipulant qu'il fait l'objet d'un second rapport défavorable

- Manquement technique flagrant ;Un an de suspension
- **♣** Comportement irrespectueux vis-à-vis d'un ou des concurrents ou envers le juge **Suspension d'une année et obligation de repasser une sélection niveau 1**
- ➡ Violences ou coups volontaires sur un ou plusieurs chiens

#### Suspension de deux années et obligation de repasser une sélection niveau 1

#### Dans tous les cas :

Il sera suspendu immédiatement avec interdiction d'officier comme HA et convoqué devant le GTR qui instruira le dossier et le transmettra à la CUN-CBG (Mise en ligne sur le site).

#### Nota:

Lorsqu'un HA repasse une sélection, les rapports défavorables qu'il aura obtenus lui seront supprimés, **exceptés** ceux pour violences ou coups volontaires sur un ou plusieurs chiens

.





Aubervilliers, le 28 Février 2017

A l'attention de Mmes. & MM.

Les Présidents d'Associations Spécialisées de Race,

Associations Canines Territoriales,

Juges et membres du Conseil d'Administration de la SCC

#### Sec/MM/SM/03/2017/C/R

Madame

Monsieur le Président,

Vous trouverez ci-dessous les demières décisions et rappel du Comité de la Société Centrale Canine examinées au cours de sa réunion du 21 Février dernier :

#### NOUVEAU

1 - Pour les Nationales d'Elevage :

Le chien déjà homologué CHCS ne peut y être inscrit que dans une classe ne concourant pas pour le CACS (classe Champion ou Vétéran)

- 2 Un nouveau règlement des Expositions a été validé par le Comité et sera en application le 1er Juillet 2017, il sera consultable sur le site de la SCC.
- 3 Un nouveau règlement des Juges a également été validé par le Comité et sa date d'application est le 2 Avril 2017 consultable également sur le site de la SCC.
- 4 Indemnité kilométrique pour le déplacement des juges est passée à 0,50 € à partir du 1<sup>er</sup> Juillet 2017

#### RAPPELS

Nous vous rappelons que depuis le 1er Juillet 2015 tous les chiens ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit (accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers, etc....) ne sont plus autorisés à accéder aux manifestations canines officielles organisées sous l'égide de la Société Centrale Canine (sauf les chiens nés en France avant le 28 Août 2008).

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2016, pour toutes homologations (titre de champion, Trialer etc.), le sujet doit être identifié ADN et la présence de l'empreinte génétique dans la base SCC est obligatoire pour la prise en compte de l'homologation.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments très distingués.

Le Président

Michel MOTTET

POUR L'AMELIORATION DES RACES DE CHIENS EN FRANCE Association loi 1901 exonérée de TVA (selon art.2617-1-b du CGI) - N° Siret: 314 775 495 000 26 155, a venue Jean Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS Cedex - FRANCE Tél.: +33 (0)1 49 37 54 00 - Fax: +33 (0)1 49 37 01 20 - Fax Lof: +33 (0)1 49 37 55 99 www.centrale-canine.fr

FEDERATION NATIONALE AGREEE PAR LE MINISTERE DE L'AGRICULTURE RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



# Groupe Travail Ring

Responsable: Eric VOLLE - Quartier Soulier - 26400 - ALLEX

**2** 04 75 40 47 64 - 06 14 14 41 45

volle.ericgtr@orange.fr

http://gtr.cun.cbg.com

20170620 CR EV BC JLC ML

#### JURYS SELECTIFS - DOM-TOM - FINALE - GP SCC - SELECTION HA NIVEAU 3 - 2018

	10/11	17/18	24/25	31 Mars	07/08	14/15	21/22	28/29	05/06	12/13	19/20	9/10	16/17	16/17	21/22/23
	Mars	Mars	Mars	01 Avril	Avril	Avril	Avril	Avril	Mai	Mai	Mai	Juin	Juin	Juin	Septembre
Groupe 1			X				X				X	D	F		
Groupe 2			X	R			X	R			X	O	I	Grand	Sélection
Groupe 3		X		Е		X		Е		X		M	N	Prix	HA
Groupe 4	X			P	X			P	X			-	A	SCC	Niveau
Groupe 5	X			0	X			O	X			T	L		3
Groupe 6	X			S	X			S	X			O	E		
Groupe 7		X				X				X		M			
Groupe 8		X				X				X		Narbonne 11	Narbonne 11	Narbonne 11	Mauguio 34

Dernier pré-sélectif 17 et 18 Février 2018

Dernier concours GP SCC 5 et 6 Mai 2018

Jury A : Jean-Pierre POIRIER (Groupe 4) Gérard DUTERNE (Groupe 3)

Jury B : Serge AMENDOLA (Groupe 2) Maurice MALAISE (Groupe 1)

Jury C : Jenny FOURNEL (Groupe 6) Eric VOLLE (Groupe 7)

Jury remplaçant : Georges BOSTVIRONNOIS (Groupe 7) Richard MARTIN (Groupe 7)

Jury DOM-TOM : Frédéric AUBRY (Groupe 8) Corinne SCHLEININGER (Groupe 1)

Jury Finale : Louis ELETTO (Groupe 7) Michel VALLADON (DOM-TOM) Michel BOISSEAU (Groupe 2)

Jury Grand Prix SCC : Jean-Claude CAPON (Groupe 3)

Jurys Super Sélection H.A.:

Président : Tony MOUCHEGIAN (Groupe 6) Conducteur : Sébastien CORBIN (Groupe 4) H.A. : Frédéric MATUZAK (Groupe 5) GTR : Murphy LAUNAY (Groupe 8)

B
Président : Jean-Claude DELPECH (Groupe 5)

Conducteur : Sylvain TEISSIER (Groupe 3) H.A. : Rémi RODRIGUEZ (Groupe 1) GTR : Jean-Luc COURTEILLE (Groupe 7)

Responsable du Groupe Gestion des Juges - Gestion Sélectifs -Eric VOLLE

Quartier Soulier 26400 - ALLEX

Tel : 04 75 40 47 64 – 06 14 14 41 45

Secrétaire Rapport de jugement Cathy ROTBART 7, allée René Cuiry 76420 - BIHOREL

Tel: 02 35 59 72 27 - 06 63 05 82 69

Gestion DOM-TOM
Gestion GP + Coupe des Clubs
Murphy LAUNAY

Murphy LAUNAY
Appartement N° 5 - Bâtiment 1310
146, avenue Meyrie
40600 BISCAROSSE
Tel: 06 18 42 56 99
murphy.launay@bbox.fr

Secrétaire adjoint

Bernard CHEVALIER
28 bis, route du Coin
42400 - SAINT-CHAMOND
Tel: 04 77 22 23 21 - 06 07 11 75 62
Fax: 04 77 22 84 62

Gestion des Hommes Assistants

Jean-Luc COURTEILLE 57, chemin des Sables 38460- SAINT ROMAIN DE JOLIONAS

> Tel: 06 11 50 73 83 ilcourteille.gtring@sfr.fr



POUR L'AMÉLIORATION DES RACES DE CHIENS EN FRANCE
155, avenue Jean Jaurés - 93535 AUBERVILLIERS Cedex - FRANCE - Tel.: +33 (0)1 49 37 54 00 - Fax : +33 (0)1 49 37 01 20 - Fax Lof : +33 (0)1 49 37 55 99 www.centrale-canine.fr